45e Année - N° 3321. Le N° 0,25 c. PARAIT LE SAMEDI 24 Juin 1933

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance
Basses-Alpes et départements limitrophes ..... 13 francs.
Autres départements ..... 15 francs.
Etranger ..... 25 francs.
On s'abonne dans tous les Bureaux de — Poste —

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
R. C. Sisteron 117. C.-C. Postal Marseille 156-36.
Fondateur : A. TURIN — Directeur-Gérant : M.-PASCAL LIEUTIER

— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus. —

Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, (2e), *et au Bureau du Journal.*

ANNONCES
Judiciaires, (la ligne) 1,50
Réclames, (la ligne) 1,50
Commerciales, (la ligne) 1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées, on traite degré à gré.

A la Citadelle de Sisteron

Madame Jeanne DELVAIR

Pour la sixième fois, la grande artiste, Mme Jeanne Delvair, sociétaire de la Comédie-Française, vient dans nos Alpes. Elle jouera Camille d'*Horace*, le 9 Juillet à la Citadelle, rôle dont elle est titulaire au théâtre français.

Personne dans nos Alpes, m'a oublié les interprétations magnifiques et si personnelles de la grande artiste à la Citadelle. Elle y fut Chimène du *Cid*, *Andromaque*, Rose Mamai, de l'*Arlésienne*, Agrippine de *Britannicus*, *Phèdre*. La voici dans Camille, un de ses grands rôles.

Notre belle et éminente tragédienne nationale aime beaucoup Sisteron. Elle aime à dire qu'elle fut la marraine du plein air sisteronnais. Cet hiver Mme Delvair a joué tous les grands rôles du répertoire à la comédie française où elle est chef d'emploi.

Peu de carrières ont eu une dignité, un éclat aussi considérables que que celle de la merveilleuse tragédienne que nous applaudissons chaque année.

Née dans une famille de travailleurs parisiens d'origine savoyarde Jeanne Delvair occupa dans ses jeunes ans le plus modeste emploi dans une maison de modes. Elle fut le rossignol, la mésange, la fauvette de l'atelier. Aux heures de labeur elle récitait à ses compagnes ouvrières, des vers de Corneille, de Musset, de Verlaine. Le dimanche, tous les dimanches de sa pauvre jeunesse elle allait au Louvre, y apprenait par les yeux.

Sentant l'appel des dieux, la jeune modiste se prépara, seule, sans appui, au Conservatoire National. Elle y fut admise. Aussitôt le grand Mounet Sully la distingua, l'encouragea, la forma. Elle lui doit beaucoup. Ces deux grandes ames devaient se recontrer dans une haute et pure amitié de l'esprit et du labeur.

Elève de Worms, Jeanne Delvair fut distinguée par Victorien Sardou de l'académie française, l'auteur de *Mme Sans Gène*, homme de théâtre de vive sagacité. Jeanne Delvair obtint le premier prix de tragédie sans passer par l'Odéon, elle fut aussitot engagée par Jules Clarétie, de l'académie française, administrateur de la comédie française. Melle Delvair, débuta dans *Patrie* de Sardou, dans le rôle d'une femme du peuple puis dans le rôle écrasant de Dolorès. Le succès fut un triomphe la critique était séduite, le public enthousiasmé.

Ce fut dès lors la jeune première tragique jouant auprès de Mounet Sully et reprenant les roles de Rachel. M. Gabriel Boissy, rédacteur en chef de *Comédia*, homme de théâtre éminent, qui fut le collaborateur éclairé de Paul Mariéton à Orange, a écrit : « au sublime passage, O cendres d'un époux (Andromaque) elle a été possédée d'une émotion vraiement sublime. Mieux même, elle s'éleva à ce moment là, jusqu'à ce rayonnement religieux dont elle a reçu la tradition du grand Mounet Sully. Lorsque ouvrant les bras elle saisit son voile et s'en couvrit la tête, marchant vers le tombeau de l'époux, elle placa par son seul magnétisme, la Tragédie à son plan sacré ».

Mme Jeanne Delvair, bientôt sociétaire, jouait *Le Cid*, *Horace*, *Polyeucte*, *Athalie*, *Andromaque*, les roles d'Andromaque et d'Hermione, *Œdipe*, *les Phéniciennes*, *Phèdre*, *Iphigénie*, *Don juan*, *Marion de Lorme*, *L'Arlésienne*, *l'Etrangère*, *Patrie La Robe rouge*, *l'Aventurière*, *le duel*, *la fille de la terre*, *la mort enchainée*, *etc...*

C'est notre tragédienne nationale et c'est la plus grande artiste de plein air de notre temps. Elle triomphera cet été encore à Orange et à Sisteron.

Indiquons que Mme Delvair qui aime bien Sisteron arrivera avant nos spectacles et a accepté de diriger la répétition des jeunes filles qui participeront à la figuration d'*Horace*, Nos jeunes Sisteronnaises qui, toutes, admirent la grande artiste, seront sensibles à ce geste d'amitié venant de l'illustre interpréte de nos classiques.

Préliminaire du Congrès des Mutilés, A. C. et des Victimes de la Guerre

Compte-rendu de l'Assemblée des délégués des Associations

La belle manifestation de dimanche 18 juin, au chef-lieu de notre département a réuni les délégués des association des Mutilés, Anciens Combattants et Victimes de la guerre des Basses-Alpes, appelés à se prononcer définitivement sur l'opportunité de la constitution d'un groupement unique. Dès 9 heures, au café des Sports, ces délégués se sont réunis en assemblée préliminaire au congrès Le camarade Lombard, secrétaire général de l'Union provisoire départementale antérieurement constituée, ayant à ses cotés les camarades Ailhaud, ex-président de la Fédération des Anciens Combattants Colomb, président d'honneur, fondateur de la Fédération Bas-Alpine, Buffet-Delmas, président actif de cette fédération, Guigues, président de la société de St-Auban, membre de la commission provisoire, donne lecture des statuts synthétisant le projet élaboré duquel il résulte que seuls les titulaires de la carte du combattant seront admis.

La discussion est ouverte sur cette entrée en matière. Le camarade Colomb, président de l'Amicale de Sisteron, fait donner lecture par son secrétaire général de la résolution prise par le conseil d'administration de cette association et sanctionnée par une assemblée générale de ses membres.

Il en résulte que l'Amicale de Sisteron, a jugé inoportun de joindre son action à tout projet qui n'admettrait pas l'union totale des Mutilés, A. C. et toutes les Victimes de la guerre.

D'autres part l'argumentation présentée par Colomb s'élève contre la survivance des deux fédérations préexistantes, dominées et dirigées par un Conseil d'Administration unique.

Colomb prenant la parole fait appel aux sentiments de camaraderie de tous et il lui est facile de démontrer aux délégués présents le défaut d'unité qui résulterait de l'organisation envisagée. La cohésion nécessaire pour le mouvement ancien combattant risquerait en effet de ne pas se maintenir en toutes circonstances et les intentions d'union laisseraient intacte l'éventualité d'une dispersion d'efforts si chaque fédération conservait son autonomie.

La voix du vieux militant dont le dévouement est connu de tous les délégués, provoque un vote unanime de confiance en sa proposition et entraine la constitution définitive de *L'Union départementale des Mutilés, Anciens Combattants, Veuves, Orphelins et Ascendants de la guerre des Basses-Alpes.*

La grande famille de tous les Bas-Alpnis, éprouvés de la guerre, se trouve désormais assurée de concours convergents et utiles pour la défense de sa cause légitime et sacrée.

La dissolution de la fédération Bas-Alpine est prononcée. Le conseil d'administration du nouveau groupement procédera prochainement à l'élection de son bureau.

* * *

Pré - Rapport présenté par Colomb à l'assemblée preliminaire du Congrès.

Bien que non adhérente encore à l'Union départementale qui fait le principal objet de la grande assemblée de ce jour, l'Amicale des Mutilés, Anciens Combattants et Victimes de la guerre de l'ex-arrondissement de Sisteron qui groupe dans son sein 645 adhérents, dont 500 sont titulaires de la carte du combattant, 6 mutilés non titulaires de la dite carte et 139 Veuves et Ascendants, a tenu à suivre vos travaux préliminaires du congrès au cours duquel voivent être discutés et mis au point les statuts d'un groupement unique départemental lequel poursuivra le louable but de réunir en un faisceau compact l'action des associations de Mutilés, Anciens Combattants et Victimes de la guerre de notre cher département.

L'adhésion de l'Amicale de Sisteron se trouve cependant conditionnée aux résultats de la discussion actuelle sur laquelle je fonde le bien vif espoir qu'elle maintiendra intacte et agissante notre vieille amitié fraternelle.

Fidéle aux principes de l'union, de l'étroite solidarité qui président à la vie de notre amicale, entre les mutilés, anciens combattants et les victimes de la guerre, notre groupement, ne saurait admettre qu'il fut créé des catégories parmi ses membres issues de la terrible épreuve nationale. Nous considérons comme sacrée, cette grande famille, et son conseil d'administration que je représente aujourd'hui à le devoir et la mission impérieuse d'en assurer l'entière conservation.

Ce principe qui est aussi celui de l'Union fédérale, à laquelle notre amicale est affiliée depuis bientôt 16 années, nous ne pouvons le violer sans renier notre passé et manquer aux engagements antérieurement pris vis à vis des membres adhérents à notre groupement.

Vouloir, aujourd'hui alors que nous sommes ici réunis pour faire l'union des associations des mutilés, anciens combattants et victimes de la guerre de notre département, séparer en deux catégories bien distinctes les membres qui, depuis 1917 sont, pour la plupart groupés au sein de ces associations serait très certainement aller à l'encontre du but que nous nous proposions d'atteindre, par surcroit ce serait diminuer l'effectif des membres inscrits depuis de nombreuses années à l'union Fédérale.

Au nom de l'Amicale de Sisteron, j'ai mission de vous faire connaitre que la meilleure des raisons étant une mauvaise raison, elle ne pourra se résoudre à la dissociation de ses membres adhérents.

Unis ils sont, unis ils resteront, c'est leur devise immuable dussent-ils rester en dehors de tous groupements qui s'opposeraient au maintien de cette union.

Je crois pouvoir dire que l'accord à ce sujet serait promptement réalisé par le simple maintien du projet de statuts qui fut présenté par notre excellent camarade Ailhaud, à l'assemblée des délégués qui eut lieu à Digne en novembre dernier et qui reçut votre unanime approbation.

Il reste un deuxième point de vue de l'amicale de Sisteron que j'ai également mission de vous présenter c'est le suivant :

Fermement résolue à l'union en un groupement unique départemental des Associations de Mutilés, Anciens Combattants et Victimes de la guerre de notre département, notre amicale ne saurait admettre la survivance des deux fédérations actuellement existantes et qui groupent déjà en leur sein repectif la presque totalité des sociétés.

Ces deux fédérations par la création du front unique, résultat de la fusion doivent disparaitre et laisser la direction du mouvement ancien combattant au conseil d'administration de l'Union départementale.

Si ces deux fédérations devaient subsister, il ne semble, en effet pas opportun à notre amicale qu'un super groupement soit créé, l'autorité de son bureau restant alors subordonnée à la volonté des dirigeants des deux fédérations.

Voilà mes chers camarades les principes qui doivent me guider dans la discussion de la mise au point définitif des statuts de l'union projetée et qui conditionnent notre adhésion ou motiveront notre refus de participation à l'Union que vous allez créer.

Association des Commerçants et Industriels de Sisteron.

M. Reynaud, président de l'associations des commerçants et industriels nous communique :

Conformément à l'ordre du jour du 18 Mars, le Comité d'entente économique va commencer l'application des sanctions prévues.

La première est le renvoi par chaque contribuable de ses feuilles d'impôts à son député, conformément aux instructions ci-contre.

Industriels et commerçants n'hésitez pas, ne discourez-pas, l'heure de l'action est arrivée pour vous.

En répondant avec ensemble aux directives du comité d'entente économique vous lui donnerez, ainsi qu'à vos dirigeants locaux, la force nécessaire pour parler en votre nom et faire prevaloir vos justes revendications.

Une assemblée générale aura lieu LUNDI 26 COURANT dans la salle des Variétés, Sisteron.

Echos des Fêtes de Pentecôte

Nous avons tous présent à la mémoire le souvenir des splendides fêtes qui viennent d'avoir lieu dans notre ville; on connait le succès qu'elles ont remporté; on sait que leur réussite a recueilli l'avis unanime de toutes les personnes qui y ont assisté et leur retentissement a été si grand qu'un groupe de jeunes a voulu manifester sa joie et sa reconnaissance en vers le comité directeur de ces fêtes par l'entrefilet suivant, que nous sommes heureux de publier.

* * *

Les fêtes de Pentecôte sont terminées, nous attendions ce moment pour juger impitoyablement le comité qui en avait été l'instigateur.

Nous aurions hurlé notre mécontentement s'il avait fallu, nous crions bien haut le plaisir que nous avons éprouvé.

Rien n'a cloché, tout est allé pour le mieux, Messieurs les membres du Comité des Fêtes nous vous remercions du fond de notre cœur d'avoir fait revivre ce vieux Sisteron qui depuis de longues années s'endormait et perdait son renom de Cité Joyeuse.

Comment avez-vous pu rassembler tant de monde? accumuler tant d'attractions? nous donner tant de spectacles? vous procurer tant de bonnes volontés? seuls vous le savez, c'est votre secret, gardez le bien jalousement, mais permettez nous de vous dire que ces premières réjouissances nous laissent bien augurer de celles que vous nous donnerez par la suite.

Vous avez été de véritables magiciens, à un festival musical que nous n'oublierons jamais, que tout le monde a gouté, qui fut un régal pour les mélomanes de notre ville et un plaisir pour les oreilles de tous, vous sutes charmer nos yeux lundi, par un corso digne en tous points des plus beaux d'antan, dégourdir nos jambes par des bals nombreux et pleins d'entrain, enchanter notre esprit sportif par une course de bicyclette, merveilleuse qui attira de très grands as dans notre modeste petite cité, enfin vous régalates notre cœur de provencaux par un concours de boules acharné où les plus fortes équipes de la région étaient aux prises avec les nôtres.

Vous dirons-nous que nous sommes certains que sorciers vous êtes ou en rapport direct avec les dieux pour que ces quatre jours de fêtes se déroulent par un temps splendide, un soleil roulant son orbe d'or dans un ciel toujours pur, des nuits douces et bleutées, éclairées par une lune d'argent, veilleuse immense et combien enchanteresse.

Messieurs encore une fois, merci, ne vous arrêtez point, continuez dans cette voie, vous nous avez donné votre mesure, aujourd'hui nous sommes certains de votre maitrise, et demain pour vous aider plus nombreux nous serons.

A bientôt de vous féliciter encore.

Une Quinzaine d'Hygiène Sociale dans les Basses-Alpes

Sous la présidence d'honneur de M le préfet des Basses-Alpes, l'Office National d'Hygiène sociale et le Comité national de défense contre la tuberculose organisent jusqu'au 6 Juillet dans les Basses-Alpes une quinzaine de propagande d'hygiène sociale destinée à faire connaitre par les moyens les plus divers et les plus modernes les notions essentielles d'hygiène et les principes de prophylaxie des maladies sociales.

Dans les communes ci-dessous auront lieu deux séances : la première à 16 heures 30 pour les écoles, la deuxième à 21 heures pour le public

Une affiche apposée dans chaque mairie indiquera le lieu de la séance.

Mercredi 21 Juin: Forcalquier ;

© VILLE DE SISTERON

jeudi, 22 juin: Oraison; vendredi 23 juin: Manosque; samedi, 24 juin Ste-Tulle; lundi, 26 juin, Riez; mardi, 27 juin, Moustiers-Ste-Marie; Mercredi, 28 juin, Sisteron; jeudi 29 juin, Jausiers; mardi 4 juillet, Castellane; mercredi, 5 juillet, Saint-André-les-Alpes; jeudi, 6 juillet Entrevaux.

Ces séances comprendront une courte conférence de M. Dauriat, délégué de l'Office National d'Hygiène sociale, chevalier de la Légion d'honneur, un très intéressant programme de projections cinématographiques avec appareil sonore et parlant.

Nul doute, étant donné l'intérêt social de cette quinzaine, que les réunions comportent de nombreux auditoires et que la population basalpine manifeste le plus grand intérêt en faveur de ce mouvement de protection de la santé publique.

L'Amour à Honolulu !

Lecteur, dans Gringoire *as-tu lu*
(C'était jusqu'au 2 juin, inclus)
Tout plein de sex-appeal, tu parles.
Cet « amour à Honolulu »
De Monsieur Roger Louis-Charles

L'auteur raconte ses prouesses
Il est épatant ce petit !
A ses cotés, je le confesse,
Don Juan n'était qu'un apprenti.

Il apparait, alors, tableau,
Vers lui toutes les femmes louchent
Il parle ! et c'est encore plus beau,
Sans exception elles se couchent.

Et ce sont des croupes, des seins,
Qu'il décrit avec minutie,
On sent què, pour peu qu'on l'en prie,
Il vous en ferait un dessin.

Il ne connait pas de cruelles !
Désinvolte, avec nonchaloir,
Il n'a, dans cette ribambelle,
Qu'à laisser tomber son mouchoir.

— Hier c'était le tour de Florence,
C'est donc le mien, a dit Daisy —
Lui songe avec condescendance —
— Allons mon vieux Charles, vas-y !

Il sait y faire, il est puissant !
Puisqu'il l'affirme, il faut le croire.
Croyons aussi que cette histoire
Est véridique cent..... pur..... sang

Car ce récit qui, jamais las,
N'encense que des galipettes
Vous donne l'impression très nette
D'aller à travers un haras.

. . . . . .

Lecteur, dans Gringoire, *as-tu lu*
(C'était jusqu'au 2 juin, inclus)
Cet « amour à Honolulu »
De Monsieur Roger Louis-Charles
Le Roi du Sex-Appeal ? Tu parles !

André TERRAT.

CONTE DE LA MONTAGNE

Histoire du Curé Tron

Mon oncle a commencé à me présenter quelques uns des principaux personnages de son pays, et parmi ceux-ci, je crois indispensable de placer au premier plan, le Curé de notre paroisse : le vénérable curé Tron.

Ah ! le brave homme que ce curé Tron !

Il tirait sur la septantaine, et voici plus de vingt ans qu'il officiait à Abros. Sa véritable carrière s'était accomplie en Avignon, dans cette sainte ville encore frémissante du souffle de la papauté. C'était là, dans cette église St-Didier, que, de sa bouche, s'étaient envolées ses premières messes. C'était là que sa jeunesse s'était écoulée, monotone et toujours pareille, chaque page de sa vie s'ouvrant sur le même chapitre. Il fallut un grand évènement, pour troubler un aussi paisible recueillement et bouleverser une vie qui ne demandait qu'à s'éteindre silencieusement, comme s'éteint chaque soir le soleil.

Une fois l'an, Monseigneur rassemblait les évêques des départements limitrophes, tous les petits curés et les abbéchons du Vaucluse, et et les réunissait en une sorte de congrès dans la salle d'audience du palais épiscopal.

Mais, à vrai dire, l'archevêque n'organisait cette réunion, que pour le plaisir de prononcer son annuel et magistral discours, un de ces discours dont on croyait qu'il avait le secret, et qui sortaient tout droit de l'esprit poètique du bon curé de St-Didier. Car il était poète le curé Tron, poète jusqu'au bout des ongles, et s'était de bon cœur et sans difficultés, qu'il rendait à Monseigneur le service que celui-ci lui demandait, n'ayant en somme qu'un souci, celui de falloir assister à cette maussade journée.

Car, il s'ennuyait à ces réunions pour un prix difficile à évaluer. Durant tout le discours (qu'il savait naturellement par cœur) il regardait avec mélancolie, en étouffant ses baillements, les morceaux de ciel bleu et de montagne ensoleillée qu'une ouverture étroite laissait entrevoir. Et il songeait avec angoisse, à sa Barthelasse et à son beau dimanche perdu.

C'est qu'il était devenu coutume chez lui, de s'en aller chaque après-vêpres, là-bas, sur les bords du Rhône, dans un coin connu de lui seul. Il s'installait dans la verdure, entre deux peupliers qui faisaient partie de sa suite, sortait de son panier un de ces célicieux petits fromages de Banon que la crémière du coin lui gardait chaque semaine, un mesuron de Chateauneuf, un livre aux histoires un tantinet trop légères, et l'orgie commençait.

C'était merveille de le voir ainsi, adossé au talus, la soutane aux genoux, au milieu de ses habituels et silencieux compagnons. Et lui-même, s'attendrissait sur cette minute; sans courage pour entamer le Banon dont les effluves se mêlaient à celles des foins coupés, il regardait, il regardait, les yeux et la bouche démesurément ouverts, comme si le bonheur allait l'étouffer.

Il s'en revenait lentement, le soir son panier d'une main, son bréviaire de l'autre, règlant son pas à la mesure des musiques de Bagatelle, à l'heure où le soleil couchant dorait les tours du palais des Papes et rougissait la vierge d'or qui semblait lever les yeux encore un peu plus vers le ciel....

Cette année là, donc, la date du congrès approchait. Le curé Tron avait travaillé au discours avec acharnement, et celui-ci à peine terminé, trainait sur l'autel de la petite chapelle, lorsque l'archiprêtre de Notre Dame des Doms, vint à l'apercevoir. Il faut vous dire que cet archiprêtre avait l'habitude de faire lui aussi à chaque congrès, son petit sermon, et qu'il se confessait souvent d'entretenir envers Monseigneur, un sentiment de jalousie oratoire. L'occasion était trop tentante: S'emparant des feuilles éparses, il s'éclipsa durant près d'une heure, et, après les avoir recopiées mot par mot, s'en fut sournoisement les remettre à leur place.

Ah! Tonnerre! Quel murmure d'admiration salua le sermon de Monsieur l'archiprêtre mais de quels yeux furibonds Monseigneur foudroyait le pauvre curé de St-Didier. Celui-ci n'y comprenait rien ; il avait cru tout d'abord à une coïncidence de phrases; mais, en entendant son discours sortir mot par mot de la bouche de Monsieur l'archiprêtre, sans savoir pourquoi, il se crut perdu.

Quant à Monseigneur il avait failli s'écrier: «Ah ça! mais c'est mon discours qu'il prononce! mais il s'était contenu, et lui, qui avait promis à l'assistance un sermon de grande envergure, se trouva, a ses dires, pris d'une subite extinction de voix.

Le curé Tron ne sut jamais ce que Monseigneur avait pensé de cette aventure, il ne lui en fut jamais fait reproche, mais, il ne tarda pas d'apprendre sa nomination, par mesure disciplinaire, à la paroisse d'Abros.

Il accepta la sanction avec philosophie, dit un adieu ému à la Barthelasse, à la vierge d'or, à la crémière du coin, et s'en alla un beau matin, suivi de Madelon, sa fidèle servante.

Il eut tôt fait de s'habituer dans ce petit village et s'y faire des amitiés. Il n'eut plus à assister chaque année à l'interminable journée du congrès, mais par contre, il dut supporter l'enthousiasme de quelques bruyantes dévotes, à l'approche du jour où l'évêque venait au presbytère. Ces vieilles demoiselles faisaient leurs petites folles, et ce n'était, durant une semaine, qu'exclamations, remue-ménage, chaises renversées.

— Ah! de ce Monseigneur! s'exclamait mademoiselle Anaïs en joignant les mains. — Quel ouvrage il nous donne! ajoutait mademoiselle Philomène. — Et la chasuble de monsieur le curé qui ne sera pas prête! s'inquiétait, furieuse, la sollennelle mademoiselle Hortense.

Le curé Tron laissait dire... et faire. Poète avant tout il aimait la campagne, sa vie rustique, ses bonnes plaisanteries, et lorsque le soir, couché le premier, il entendait Madelon ouvrir (faute de vase de nuit) ses écluses par la fenêtre, il lui criait avec un gros rire:

— Oh! Madeloun, maï qué téms faï! (Madelon, quel temps fait-il)

Et Madelon de lui répondre:

— Ah ! moussu lou cura, crésé qué sé durbé... dé bas ! (Ah! monsieur le curé, je crois que ça s'ouvre ..d'en bas!)

G. MANTELLER.

LETTRE OUVERTE

à mon bon ami Titin BRISEMOTTE

(suite)

Mon vieux et bon Collègue,

Cette semaine j'aurais tant de choses à te conter, que je ne sais que te dire, le temps et surtout la place me sont limités. Il faut bien cependant que je m'exécute (s'exécuter soi-même, c'et le comble du repentir). Je ne suis pas un allemand et les engagements sont pour moi des engagements. (naturellement).

Puisque je parle de bôche, permets que je commence par eux mon épitre. Toujours eux? Me diras-tu Tu es donc atteint de bochophobie

Peut-être mon cher ami, mais tu avoueras qu'il y a de quoi. Voilà des citoyens qui, depuis soixante ans nous empêchent de dormir tranquille surtout depuis 1914, les soucis et les chagrins qu'ils nous ont causés sont innombrables, pendant 4 ans ils ont tué, volé, violé, démoli chez nous et il faut n'avoir subi aucun des malheurs de cette guerre, pour songer à fraterniser avec ces gens là, qui prouvent chaque jour, qu'ils sont indécrotables. Je te répète que, tant que l'Europe propre ne les aura pas muselés définitivement, ils seront dangereux et malfaisants.

Quand je pense que M. Léon Blum, à la tribune fraçaise, et dans son journal a prêché pour eux pendant des années, malgré leurs tares et le mal qu'ils nous ont fait, j'ai peine à y croire.

A ce propos, n'as-tu pas remarqué que, depuis que Hitler a fiché brutalement son pied au bas du Rhin d'Israël, M. Blum se tient plus calme à leur endroit et ne parle plus de nous faire embrasser ces avales saucisses? M. Blum serait-il juif, par hasard??

J'ai parmi mes amis quelques bons juifs, mais ils ne sont pas S. F. I. O. parce qu'ils sont riches et sincères. Parmi mes amis j'ai également de nombreux socialistes, que j'estime parce que, ils sont bons et que je les crois sincères vu qu'ils ne sont pas riches.

Mais des socialistes qui sont juifs et riches, çà?.. je demande à voir, j'attends qu'ils partagent.

Il est vrai que dans le cas de M. Blum il n'y à qu'une contradiction apparente.

Le juif, qui a le génie commercial une intelligence naturelle, devient facilement riche parceque, il joint à ces qualités, un don d'élasticité morale que nous latins, nous possèdons très peu. De par le fait qu'il est et reste juif, en tous lieux, il est par définition international et n'a par conséquent aucune difficulté à prêcher aux peuples qui l'hébergent l'internationalisme qui lui permet de s'imposer plus facilement d'abord et de dominer ensuite les naïfs qui l'écoutent. Mais si l'internationalisme est peu-être l'avenir, il n'est ni pour demain, ni pour après-demain et lorsque le juif a appris au peuples à chanter:

C'est la lutte finale
*groupons nous et demain...*etc

l'instinct national encore enraciné au cœur des peuples réagit, les nationaux se regroupent, mais c'est pour frapper avec ensemble au derrière du pertubateur et l'expulser avec pertes et fracas, ce qui est d,ailleurs très mal à mes yeux de chrétien, et je suis content que çà ne se fasse plus en France.

Lorsque un enfant terrible se conduit mal, on lui donne la fessée, on le met au pain sec, mais, autant que possible, il ne faut pas le ficher à la rue où il risque de crever de faim et de froid, avant de s'être corrigé de ses défauts. Je te tue pour t'apprendre à vivre, c'est énergique mais pas convaincant.

Le pacte à quatre à donc été signé et approuvé par la chambre, même par Edouard 1er, qui au dernier moment, a tourné casaque, sans qu'on sache au vrai pourquoi? Malgrè celà, je persiste à penser que nous avons eu tort. Penses-tu que Hitler et même Mussolini, ultra-nationalistes, auraient proposé cette combinaison, s'ils n'avaient pas la quasi-certitude d'en tirer un profit personnel, et qu'ils auraient mis sans intérêt certain, leur signature dictatoriale à côté de celle de Daladier chef d'une République démocratique radicale et socialiste? Bien naïfs sont à mon humble avis, ceux qui peuvent y croire. D'ailleurs lorsque on est de parole, honnête; on ne signe pas un engagement, tout au moins sans garantie certaine, avec un Hitler ou un allemand quelconque qui reniera sa signature à la première occasion favorable. Ce sont des gens sans autre foi ni loi que la leur. Un de leur chef a dit, ces jours-ci, dans un discours, qu'ils avaient renié la croix tout court, pour prendre la croix gammée, parceque la croix du christ, représente une doctrine de faiblesse et de pardon! Cette pensée les photographie. *Ecce homo.*

Aussi après les juifs, ils ont commencé la semaine dernière à s'en prendre aux catholiques, en Bavière, à Munich ils ont dispersé violemment leur congrès. Ils s'en sont pris, en même temps aux autrichiens qu'ils vont révolutionner chez eux. Ce qui nous sauvera, sans doute, encore de ces gens là: c'est que, lorsqu'ils se sentent reprendre du poil de la bête, ils deviennent fous, perdent toute mesure et finissent par soulever l'humanité contre eux. Avec les autrichiens ils semblent être assez mal tombés. Ces derniers ont un chef qui n'a pas froid au yeux. M. Dolfus est tout petit, presque aussi petit que notre François Albert mais il a l'air d'être fort énergique. Il a saisi les croix gammées par la peau du...centre et il est en train de les expulser sans douceur. Charbonnier est maitre chez soi. Mais si c'est là le chemin que Hitler à choisi pour aboutir à l'Ancheluss, il peut se faire qu'il se soit trompé de route.

Il faut dire que la conférence du désarmement étant en sommeil, Adolphe a pensé qu'il pouvait essayer ses armes sur quelques centaines de pauvres bougres, sans grande défense; question d'entrainement sans doute, avant de s'essayer sur de plus forts, avant peut-être, que les 10 ans du pacte soient révolus et nous serons surpris, un beau matin, à notre tout petit lever sur le chemin du...«chose» avec pour toute défense: notre culotte d'une main et notre pacte de l'autre, position fort incommode pour se défendre, Titin, essaie et tu verras. Tu ne crois pas? Tant mieux pour toi, mon vieux, çà te permettra de dormir tranquille, je ne demande qu'à avoir tort.

Si la conférence de Genève est entrée en sommeil, celle de Londres est en pleine activité. Par les premiers débats, j'ai déjà l'impression que les 66 nations réunies là, en cette conférence économique, ont chacune l'intention secrète (à peine) de faire des économies sur le dos du voisin. Et comme la France, naïve à son habitude, fait étalage dans ses bilans, de la montagne d'or cachée dans les sous-sols de la Banque de France, 65 mains, plus ou moins avides, se tendent vers elle avec des mouvements kleptomatiques. Tu n'y crois pas non plus? Tu as peut-être raison. D'ailleurs l'Angleterre et l'Amérique ont déjà prouvé leurs bonnes intentions, en dévalorisant avant toute conférence, par l'abandon de l'étalon or, afin d'avoir sans doute, plus d'élasticité dans la discussion. Quant à l'Allemagne, c'est plus simple, elle a fait avant, une troisième faillite en proclamant le moratoire des crédits étrangers. Autrement dit, elle paiera ses prêteurs quand elle pourra, ou pour être plus exact, quand elle voudra; ce qui veut dire, comme pour les réparations: jamais ! Décidément, Titin, faut pousser tes poires, elles sont de plus en plus à la mode et au goût du jour. Ce qui peut nous consoler un peu, c'est que, pour une fois, nous ne sommes en l'espèce, que de la petite espèce, comme qui dirait des poires de la St-Jean, tandis que les Anglais et les Américains sont, pour une fois sais-tu, élevés par leurs protégés les boches, au rang de : « cuisses de dames ». Aussi le torchon brule, les Anglais commencent à regarder Adolphe de travers.

Mon pauvre Titin, voilà encore une assemblée internationale, à l'entrée de laquelle on ferait bien de mettre l'écriteau qu'on voit dans les grandes gares: « Beware of pickpockets ». C'est là l'Internationale ? N'y va pas Titin, ou bien serre tes poches ! Veux-tu un bon conseil? proclame la République de Sisteron. Au moins, si nous nous volons ou si nous nous battons, (j'y serai) çà sera entre amis, on n'ira pas trop fort.

Dans cette conviction, je crie : Vive, Titin, son premier président, Vive la République Sisteronnaise !

Le chef du pot-aux-colles.

L. SIGNORET.

Le Feu, implacable ennemi dans les campagnes

Si l'électricité et le chauffage central ont un peu diminué dans les villes, les risques d'incendie, ce fleau reste aussi redoutable à la campagne. Les occasions de mettre le feu sont fréquentes, qu'il s'agisse de bâtiments ou de récoltes. Et, malheureusement les moyens de lutte sont aussi précaire qu'autrefois. La moindre imprudence, vite réparée ailleurs, devient à la campagne une rapide catastrophe.

Sans doute presque tous nous sommes assurés maintenant. Il n'y a guère plus de 10 0/0 de maladroits ou de négligents qui n'aient aucune assurance contre l'incendie. C'est encore beaucoup trop si l'on songe aux risques qu'ils courent.

Mais que d'assurances incomplètes insuffisantes ou renouvelées trop tard, ou jamais revisées. Demandez donc à votre agent d'assurances de vérifier périodiquement si vous êtes bien et complètement assurés. Cela vaudra mieux que de ne jamais penser à l'accident toujours possible.

DÉPARTEMENT DES BASSES-ALPES

Commune d'Authon

Acte d'Association Syndicale libre

Art. 1. — Sont réunis en association Syndicale libre, les propriétaires des immeubles sis sur le territoire de la Commune d'AUTHON, département des Basses-Alpes, et dont les noms et signatures figurent en fin du présent acte.

Art. 2. — L'Association est soumise à toutes les règles et conditions édictées par la loi du 21 juin 1865 et 22 décembre 1888, modifiée par le décret du 21 décembre 1926 et par le règlement d'administration publique du 18 décembre 1927 notamment par l'article 2 de ce règlement qui expose que les obligations qui dérivent de la constitution de l'Association Syndicale sont attachées aux immeubles engagés et les suivent en quelques mains qu'ils passent jusqu'à dissolution de l'Association.

Art. 3. — Siège de l'Association. Le siège de l'Association est fixé à AUTHON. Elle prend le nom d'*Association Syndicale Libre du Canal d'Authon (dit du Vivier)*.

Art. 4. — But de l'Entreprise. L'Entreprise a pour but la construction et l'entretien d'un canal d'arrosage. Les travaux de construction seront exécutés conformément au projet dressé par le service du génie rural.

Fait à Authon, le 22 juin 1933.

LE PRÉSIDENT,
RENOUX Armand ;

TRÉSORIER,
FABRE Jules ;

SECRÉTAIRE,
BERNARD Madeleine.

© VILLE DE SISTERON

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

A nos Lecteurs. — Nous croyons être agréable aux Commerçants et industriels de Sisteron et des environs en les informant que nous sommes en possession des épreuves de l'annuaire Didot-Bottin pour 1934. Les personnes désireuses d'apporter une modification à leur rubrique où qui désirent faire de la publicité dans ces annuaires peuvent s'adresser à l'Imprimerie-Librairie Lieutier, Sisteron, où tous renseignements leur seront donnés. De même les établissements publics désireux de faire l'acquisition du Didot-Bottin voudront bien s'adresser à nous. Nous leur ferons connaitre les conditions de vente valables jusqu'au 5 Juillet, date à laquelle les épreuves feront retour à la direction à Paris.

Société du Sou des Ecoles Laïques. — *Programme de la Fête du 25 Juin.* — A 14 heures 30. — Rassemblement des enfants dans la cour des écoles, défilé en ville et entrée à la Citadelle par la porte du Nord.

De 15 heures à 16 heures. — Jeux divers. Pour les garçons, mât de cocagne, jeu de la cruche, course en sac ; pour les filles, course aux œufs, jeu des ciseaux. Chœurs par les enfants des écoles.

A 16 heures. — Gouter servi par les jeunes filles de l'E. P. S. et le groupe charmant des Sisteronnaises du Corso. Pendant le gouter, feu d'artifice japonais.

A 17 heures. — Divertissement offert par les jeunes filles de l'E. P. S. Pendant la fête les « Touristes des Alpes » exécuteront les meilleurs morceaux de leur répertoire.

A 18 heures. — Grande farandole pour tous les enfants conduite par les jeunes sisteronnaises.

Prix d'entrée 1 franc par personne. Entrée gratuite pour tous les enfants.

Conseil de révision. — Mercredi avaient lieu dans notre ville, les opérations du conseil de révision. Les jeunes conscrits du canton ont mis à profit cette journée pour s'amuser et fêter leur majorité qui les destine aux obligations militaires.

Ces opérations se sont passées dans un ordre parfait. Pas d'incident à signaler.

AVIS. — Le Comité départemental du Rhône des Mutilés et Réformés de la guerre, 30, quai St-Antoine, à Lyon, recherche, en vue de la répartition d'un legs de 10.000 fs. les Aveugles de guerre domiciliés ou ou résidant à Lyon, le 28 janvier 1930, sous réserve que cette résidence ait à ce moment-là assez de durée pour pouvoir être légalement assimilée au domicile.

Les intéressés sont priés de se faire connaître à ce Comité avant le 31 décembre 1933, délai de forclusion.

CASINO-BAL. — Demain dimanche à 21 heures, grand bal dans la salle du Casino. Entrée libre.

P. T. T. — Un individu se présente chez les abonnés, au nom de l'Administration des P. T. T. pour réclamer le versement de redevances téléphoniques.

L'administration des Postes, Télégraphes et Téléphones, signale à nouveau aux abonnés que les agents du service téléphonique sont munis d'une carte d'identité photographique, et que les encaissements à domicile ne sont faits que sur demande des abonnés par un encaisseur en uniforme, lequel délivre un reçu revêtu du timbre à date du bureau de poste.

A VENDRE
UNE MAISON
en bon état, située au centre de la ville. S'adresser à Me BUES, Notaire à Sisteron.

A VENDRE
UN ANE
S'adresser à M. Féraud, à la Coste.

AUTO ECOLE
GARAGE MODERNE
Brevet assuré.

M. Maurice CHARPENEL
pharmacien, ex-interne diplomé de Bactériologie et d'Hygiène de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Lyon,
a l'honneur de vous informer qu'il vient de se rendre acquéreur de la Pharmacie Tardieu. Il se fera un plaisir de vous fournir et de vous procurer dans les plus bref délais tout ce dont vous pouvez avoir besoin: ordonnances médicales, spécialités, accessoires, parfumerie, produits vétérinaires. Il reprend aussi le Laboratoire avec une réorganisation permettant d'utiliser les méthodes modernes d'analyses.

VARIETES-CINEMA

Ce soir samedi, en soirée
demain dimanche, matinée et soirée
Actualités : Pathé-Journal
VISITE AU ZOO
(documentaire)
DEUX BONS VOISINS
comédie
TOM...A FERRY au POLE
dessins animés sonsore

FAUT-IL LES MARIER ?

réalisé par Carl Lamac avec Anny ONDRA Lucien BAROUX et Marcelle PRAINCE.

Un beau rêve, un peu d'amour, une comédie désopilante avec l'exquise Anny ONDRA dans FAUT-IL LES MARIER le triomphe de la fantaisie et de la folle gaîté.

La semaine prochaine :

EKALUK
la vénus du pôle.

En librairie. — A la suite de nouveaux accords intervenus entre les messageries Hachette et notre service de librairie, nous informons le public que nous mettons en vente tous les livres au fur et à mesure de leur parution et de leur réception dans notre librairie. Dès aujourd'hui on peut voir une exposition de romans dans les vitrines de l'Imprimerie-Librairie Pascal LIEUTIER 25, rue Droite.

A VENDRE
UN TRACTEUR AGRICOLE
« Renault »
10 chevaux, parfait état de marche, bas prix. S'adresser Garage Moderne, Avenue de la gare, Sisteron.

* * *

Profitez des bonnes occasions de — VOITURES et CAMIONNETTES que vous offre le Garage Moderne, parfait état et à bon prix.

Vente de
Confetti et Articles de Fêtes
à la Librairie LIEUTIER.

CABINET DENTAIRE
A. SILVY
chirurgien-dentiste
Cabinet ouvert le Dimanche
Maison MARNEFFE, Ancienne Poste quatre coins, Sisteron.

L'UNION
vient de créer ses **nouvelles croquettes NELTA UNION** en tubes de **100 et 200 grs** **Essayez-les** vous n'en voudrez plus d'autres.

Si vous voulez des pâtes alimentaires garanties pûres semoules de blés dûrs vous donnant satisfaction au point de vue goût et profit à la cuisson essayez
Les PATES DONZION
En vente dans les bonnes épiceries de la ville.

Photographie d'Art
Maison REYBAUD
J. BROUX, successeur
opère tous les jours de foire de 10 h. a 18 heures,
S'adresser Maison CLERGUE, 2me étage Sisteron.

Etat-Civil

du 16 au 23 Juin

NAISSANCES

Arlette Andrée Juliette Bonaity, rue de la Mission.

MARIAGES

Raoul Antonin Charles Petit, employé à la Cie P. L. M. demeurant et domicilié à Allex (Drôme) et Lucie Marie Pastore, couturière à Sisteron.

DÉCÉS

PUBLICATIONS DE MARIAGES

Néant.

A NOS LECTEURS

La Revue Alpine *Alpes et Midi* numéro de Mars-Avril est parue. Elle est en vente à l'Imprimerie-Librairie Lieutier, Sisteron.

Prix du No : 3 francs.

* * *

Le 9 Juillet, on jouera à la Citadelle *Horace* et au mois d'août *Hernani.*

Les libreti de ces deux tragédies sont en vente à la Librairie LIEUTIER, où on trouvera également un grand choix de romans.

Etude de Me Guillaume BUES
Notaire à SISTERON.

Vente de Fonds de Commerce

Deuxième Insertion

Aux termes d'un acte reçu par Me Guillaume BUES, notaire à SISTERON, le trois juin mil neuf cent trente trois, enregistré au bureau de Sisteron, le neuf Juin suivant, folio 92, numéro 680 ; Monsieur Gilbert Jean Baptiste GARCIN, boulanger, et Madame Rose BALAJAT, son épouse, demeurant ensemble à Sisteron, ont vendu à Monsieur Gustave Joseph TARRIUS, ouvrier boulanger, demeurant au même lieu :

Le fonds de Commerce de

Boulangerie - Patisserie

qu'ils exploitaient à SISTERON, dans un immeuble portant le numéro 38 de la Rue Droite.

Cette vente a été publiée dans le Bulletin annexe du *Journal Officiel* du Samedi dix-sept Juin mil neuf cent trente trois.

Les oppositons, s'il y a lieu, seront reçues jusqu'au dixième jour après la présente publication, à SISTERON, en l'étude de Me BUES, Notaire, où domicile a été élu.

Pour deuxième insertion :
BUES, notaire.

Etude de Me JEAN ESMIEU
Notaire à SISTERON.

Vente de Fonds de Commerce

Deuxième Avis

Suivant acte reçu par Me Jean ESMIEU, Notaire à SISTERON, le deux juin mil neuf cent trente trois, enregistré au bureau de Sisteron, le neuf juin courant, folio 93, case 684, Monsieur COUTON Célestin Louis, négociant, et Madame ANDRE Marie Sabine, son épouse, demeurant ensemble à MISON, ont vendu à Madame FOUQUE Marie Alphonsine, veuve de Monsieur Gabriel Joseph ISNARD, demeurant précedemment à AUBAGNE, le fonds de commerce d'

Epicerie, Dépôt d'essences et Débit de Tabac

qu'ils exploitaient à MISON, hameau des ARMANDS.

Insertion au Bulletin Officiel des fonds de commerce du vingt-un Juin mil neuf cent trente trois, numéro 32.442.

Oppositions dans les dix jours de la deuxième insertion en l'étude du Notaire soussigné, domicile élu.

ESMIEU, notaire.

Les articles de Pêches sont en vente à la Librairie LIEUTIER.

Le meilleur traitement

Tous les malades atteints d'une affection des bronches accompagnée d'oppression nous sauront gré de leur recommander la Poudre Louis Legras, ce remède si simple et si efficace. La Poudre Louis Legras, qui ne présente aucun inconvénient, peut être employée même par les enfants; elle soulage instantanément les plus violents accés d'asthme, catarrhe, essoufflement, toux de vieilles bronchites et guérit progressivement.

Une boite est expédiée contre mandat de 5 frs. 25 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1 boulevard Henri IV, Paris.

P.-L.-M

Le wagon-lit à la portée de toutes les bourses.

Des wagons-lits de 3e classe circulent sur le P. L. M. entre Paris et la Côte d'Azur.

Tout comme les voyageurs de 1e classe, les voyageurs de 3e ont ainsi la possibilité de se déplacer en wagon-lit. Le supplément pour occuper une place de wagon-lit de 3e classe est des plus réduits : Vous ne paierez de Paris à Marseille que 75 frs. en plus du billet de 3e classe.

Vous arriverez frais et dispos, en possession de tous vos moyens pour vous occuper de vos affaires et vous aurez gagné un jour et économisé une nuit d'hôtel.

Pour des indications plus détaillées, veuillez vous adresser aux gares ou aux agences wagons-lits-cook.

* * *

Profitez de vos vacances pour visiter la Cote d'Azur

Quelle plus belle excursion pouvez vous faire que de parcourir, en autocar P. L. M. devant la mer et parmi les fleurs, ce merveilleux ruban de calanques, de rochers, de tout au long de laa Côte, entre Marplages et de forêts qui se déroule, seille et Nice. Il n'est pas de meilleur moyen, pour admirer la Rivièra dans toute sa splendeur.

Les voitures partent tous les matins de la gare de Marseille St-Charles. Elles s'arrêtent, avant de quitter la ville, à l'agence P. L. M. 7, Bd Garibaldi et vous déposent, après le déjeuner au Lavandou, à Nice, le soir même. Dans le sens Nice-Marseille, le départ a lieu, le matin, à la gare de Nice, ou à l'agence P. L. M. 13, place Masséna.

Le prix du billet de Nice à Marseille ou de Marseille à Nice est de 85 frs. Des billets d'aller et retour, valables 8 jours, sont délivrés au prix de 150 francs.

Pour des indications plus détaillées, veuillez vous renseigner auprès des gares.

VIEUX JOURNAUX à vendr
S'adresser à la Librairie LIEUTIER, rue Droite, Sisteron.

Camion Renault
3.000 Klg. sur pneus. Parfait état mécanique, demi-taxe, 6.000 frs.
S'adresser au Journal.

Service Régulier par Autocars
SISTERON - DIGNE - SISTERON
— *Correspondance Gap* —
P. BUES, SISTERON — *Télép.* 0.20

Sisteron, station :
Café du Commerce, Télép. 61.

Bureau à Digne : *Café des Sports, Boulevard Gassendi, Tél.* 0.86.

HORAIRE d'HIVER

Matin

1r *service*		2e *service*	
dép. Gap:	5 h.30	Digne	9 h.
Sisteron	7 h.	Sisteron	10 h.
Digne	8 h.	arr. Gap	11 h. 30.

Soir

3e *service*		4e *service*	
Sisteron	13 h.	Digne	17 h. 10
		Sisteron	18 h. 15
Digne	14 h.	arr. Gap	20 h. 30

Prix des places: Sisteron-Digne, 8 frs.

BANQUE des ALPES
Société anonyme au capital de 6 millions
Ancienne Banque
(CHABRAND et P. CAILLAT)
Siège Social à Gap, rue Carno

Agences ouvertes tous les jours : EMBRUN, LARAGNE, SAINT-BONNET, SISTERON, BRIANÇON (Ste-Catherine), VEYNES, SEYNE-LES-ALPES

Bureaux auxiliaires : GUILESTRE (Lundi), SERRES (Samedi), LA MOTTE-DU-CAIRE, LUS-la-CROIX-HAUTE, L'ARGENTIÈRE, BRIANÇON-VILLE

Achat et Vente de Monnaies Etrangères
Dépôts de fonds avec intérêts
OPÉRATIONS DE BOURSE
Paiement de Coupons
Encaissements d'effets de Commerce
LOCATION DE COFFRES-FORTS
Comptes-Courants Commerciaux

Mme HONORE
COUTURIÈRE
21, *Place du Marché — SISTERON*

Informe sa nombreuse clientèle qu'elle ajoute à son commerce de
Couture et Nouveautés
un rayon de
CONFECTIONS
EN TOUS GENRES POUR DAMES
Ces articles exclusivement confectionnés par elle-même seront livrés à des prix défiant toute concurrence.

Location Automobile
Jean GALVEZ
Téléph 2. - SISTERON - Téléph. 2.

CREDIT LYONNAIS
Capital et Réserves 1 milliard 208 millions
1475 Sièges en France et à l'Etranger
Agence de DIGNE, 28, Bd Gassendi
Téléphone N° 37
Bureaux rattachés : **SISTERON**, télép 113, ouvert le mercredi, samedi et jours de foire. **Aux MEES**, ouvert le Jeudi. **BARREME — CASTELLANE — SEYNE**
Toutes opérations de banque et de titres. Location de compartiment de coffre-forts

© VILLE DE SISTERON

— GARAGE MODERNE —

Etablissements F. JOURDAN & Marcel FIASTRE

MATHIS

Avenue de la Gare SISTERON

SISTERON JOURNAL
est en vente à

MARSEILLE, chez M. LAFAY, kiosque 12, rue Cannebière.

AIX, chez M. MILHAVET, journaux tabacs, cours Mirabeau,

et à l'imprimerie librairie Lieutier

Maladies de la Femme

LA MÉTRITE

Exiger ce portrait

Toute femme dont les règles sont irrégulières et douloureuses, accompagnées de Coliques, Maux de reins, Douleurs dans le bas-ventre ; celle qui est sujette aux Pertes blanches, aux Hémorragies, aux Maux d'estomac, Vomissements, Renvois, Aigreurs, Manque d'appétit, Idées noires, doit craindre la Métrite.

Pour guérir la Métrite et les maladies qui l'accompagnent, la Femme fera usage de la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

Le remède est infaillible à condition d'être employé tout le temps nécessaire.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY guérit la Métrite, parce qu'elle est composée de plantes spéciales ayant la propriété de faire circuler le sang, de décongestionner les organes malades en même temps qu'elle les cicatrise.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY est le régulateur des règles par excellence, et toutes les femmes doivent en faire usage à intervalles réguliers pour prévenir et guérir : Tumeurs, Fibromes, mauvaises Suites de couches, Hémorragies, Pertes blanches, Varices, Hémorroïdes, Phlébites, Faiblesse, Neurasthénie ; contre les accidents du Retour d'Age, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.

Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'HYGIENITINE DES DAMES.

La Boite 6 fr. 75

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

PRIX : Le flacon { Liquide / Pilules } 10 fr. 60

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature Mag Dumontier

Aucun autre produit ne peut la remplacer 16

TOUS LES IMPRIMÉS
TOUTES LES FOURNITURES
SCOLAIRES et de BUREAUX
sont en vente à l'Imprimerie-Librairie P. Lieutier.

Sisteron — Imprimerie P. Lieutier.

LA FORTUNE
est
à la librairie Lieutier

La Librairie LIEUTIER, est seule dépositaire des billets de tombola suivantes, autorisées par le gouvernement :

Associations Presse Quotidienne de Bordeaux. 50 frs. le billet, qui peut être divisible par 10 parts de 5 frs. Un gros lot de 500.000 frs. Tirage le 15 juin 1933.

Souscription Publique d'Oran. Lots en espèces. Prix du billet: 2 frs. Tirage 9 Juillet 1933.

Aigles de Paris. Nombreux lots en nature et en espèces. Prix du billet: 2 frs. Tirage en Septembre 1933.

Souscription Nationale « Aide et Protection ». — Importants lots. Prix du billet : 10 frs. Le tirage sera fixé ultérieurement.

La liste officielle des tirages sera communiquée à la Librairie Lieutier de suite après le tirage.

En vente à la Librairie Lieutier.

OÙ CHOISIR UNE ROBE ?
MAIS DANS
FRANÇOISE
5
ou
les modes en couleurs
le journal IDÉAL { frais / jeune / pimpant / de bon goût } mais { ingénieux / utile / pratique }
Le numéro mensuel : 3,75
90, Champs-Élysées, Paris

Chez votre Libraire
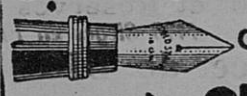
demandez
GOLD STARRY
"Le Stylo qui marche"
Nouveaux Modèles de Fabrication Française
FONCTIONNEMENT GARANTI

UNE NOUVEAUTE

LA NOUVELLE 10 CV CITROËN
"moteur flottant"
BOITE DE VITESSES SYNCHRONISÉE - ROUE LIBRE - CHASSIS CITROËN - CARROSSERIE MONOPIÈCE - "TOUT ACIER" - GLACES SÉCURIT - PNEUS SUPER-CONFORT.

"moteur flottant"
BOITE DE VITESSES SYNCHRONISÉE - ROUE LIBRE - CHASSIS CITROËN - CARROSSERIE MONOPIÈCE "TOUT ACIER" GLACES SÉCURIT - PNEUS SUPER-CONFORT.

LA NOUVELLE 15 CV CITROËN
"moteur flottant"
BOITE DE VITESSES SYNCHRONISÉE - ROUE LIBRE - CHASSIS CITROËN - CARROSSERIE MONOPIÈCE - "TOUT ACIER" - GLACES SÉCURIT - PNEUS SUPER-CONFORT.

DÉMONSTRATION ET ESSAIS

Concessionnaire Exclusif :
Pour le département des HAUTES-ALPES
Les arrondissements de BARCELONNETTE, SISTERON
et le canton de SEYNE

GARAGE CHARMASSON S. A.
Avenue de GRENOBLE — GAP — Téléphone 2,33

Pour l'Arrondissement de SISTERON :
A. AILHAUD, SPLENDID'GARAGE

Le Gérant,

Vu, pour la légalisation de la signature, ci-contre, le maire,

© VILLE DE SISTERON